

Tableau 1

Événements de pipeline

	Novembre			Cumulatif (novembre)		
	2018	2017	2013-2017 moyenne	2018	2017	2013-2017 moyenne
Nombre d'événements	7	15	11	106	120	111
Nombre d'événements avec produit rejeté	1	13	7	38	67	70
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	1	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	1	5	4
Produit rejeté	0	0	0	1	4	3
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	1	0	1
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	1	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	0	2	1
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	1	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	1	1	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	1	1	2
Explosion	0	0	0	1	0	0
Rupture	0	0	0	1	0	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	2	1
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydrotechnique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	7	15	10	105	115	107
Produit rejeté	1	13	7	37	63	68
Rejet de gaz d'hydrocarbures	1	12	4	33	41	34
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	1	0	0	9	6
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	3	3	16
Rejet d'autre produit	0	0	2	1	10	11
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	6	2	5
Incendie/Inflammation	0	0	0	4	7	4
Explosion	0	0	0	1	1	0
Pipeline heurté par objet	0	0	0	9	3	5
Exploitation au-delà des limites	1	1	2	12	20	19
Activité géotechnique/hydrotechnique/environnementale	5	1	0	44	16	4
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 17 décembre 2018

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.